Allocution du Doyen Marie-Claude Najm

A la séance d'ouverture de la conférence sur la réforme de l'administration libanaise

Faculté de droit et des sciences politiques de l'USJ 31 mai 2023

Monsieur le Recteur, Monsieur le vice-président du Conseil des ministres, Madame la Ministre, Messieurs les ministres, députés, ambassadeurs, hauts magistrats et fonctionnaires, Chers collègues, étudiants et amis,

La recherche qui nous réunit aujourd'hui - et qui a donné lieu à un rapport intitulé « Réformer l'administration libanaise. Contexte, principes et priorités », accessible en ligne dans les trois langues française, arabe et anglaise - est un acte de foi et un acte de résistance.

Un acte de foi, d'abord, en l'Etat. Ce grand corps malade et désarticulé, gangréné par le pouvoir clientéliste, écarté des projets de réforme puisque décrié comme réfractaire à toute modernité, imperméable à tout succès, et donc perçu comme obstacle même à la réforme, celle-ci se limitant à emprunter les circuits parallèles de la privatisation et des ONG.

A tel point que la notion d'administration publique est devenue étrangère à notre culture. On n'attend rien de l'Etat puisqu'il ne répond pas à nos attentes, et inversement on ne donne rien en retour à l'Etat. Magnifiant l'initiative privée, nous nous sommes accommodés - longtemps, trop longtemps hélas - de l'affaiblissement de l'Etat.

La recherche qui vous est présentée prend le contrepied de cette tendance qui rejette l'Etat en marge de nos vies. Elle rejoint aussi le choix que notre université, notre Faculté, ont retenu en faisant le pari de l'engagement citoyen et du bien public. A travers, par exemple, les activités du Dispensaire juridique, ou encore le cours « L'Etat c'est nous », qui permet à nos étudiants de vivre l'Etat de l'intérieur et de mettre leur talent, leur énergie et leur motivation au service de l'Administration.

Ce projet est, ensuite, un acte de résistance. Un acte de résistance, locale et universitaire, à un réformisme le plus souvent importé, parachuté, copié-collé, et qui, se heurtant inévitablement à la réalité locale, est condamné à rester lettre morte.

Les pessimistes pourront, certes, s'interroger sur la viabilité politique de ce rapport et de ses propositions, à un moment, surtout, où l'effroyable crise financière est en train de vider une administration démunie et exsangue de ses fonctionnaires les plus compétents. C'est précisément le sens de la résistance universitaire au statu quo, au fatalisme et à la lassitude. L'histoire ne nous enseigne-t-elle pas, au demeurant, que les grandes réformes surviennent au lendemain des périodes de crises ?

En nommant les choses par leur nom, en révélant les failles du discours réformiste depuis la fin de la guerre civile, en donnant la parole aux hauts fonctionnaires de l'administration - souvent stigmatisés dans ce même discours réformiste qui ne les perçoit que comme l'objet, et non l'acteur ou le partenaire, de la réforme - en identifiant les faiblesses et les défis, en formulant des propositions pragmatiques et précises, ce rapport vise à susciter l'intérêt, à créer du débat public, à faire émerger une demande, et donc à constituer un agenda de futures discussions avec,

espérons-le, toutes les parties prenantes, qu'il s'agisse des acteurs locaux ou des partenaires internationaux.

Le rapport n'a donc pas la prétention d'être un travail achevé. Il se présente au contraire comme un début : un instrument dont nous sommes tous appelés à nous saisir.

Mesdames, Messieurs,

J'ai évoqué un acte de foi et de résistance. Comment, donc, ne pas remercier toutes celles et ceux - « croyants » et « résistants », apparents ou de l'ombre - qui ont uni leurs talents pour déposer ce travail entre vos mains ?

Merci au doyen Léna Gannagé qui a eu la lumineuse idée, il y a deux ans, de solliciter Carole Sharabati pour monter ce projet.

Merci à notre équipe de brillants publicistes, rédacteurs du rapport, mes collègues Samer Ghamroun, Rizk Zgheib, Nadi Abi Rached et Shehrazade Hajjar, qui participent au panel aujourd'hui, et à ceux qui les ont assistés : notre collègue Marilyn El Hage, nos étudiants Tamara Samra et Dayane Abi Fadel, et notre ancienne étudiante Valeria Spagnolo aujourd'hui engagée avec SIREN.

Merci aux représentants de l'administration, qui ont ouvert leur mémoire et leur cœur à nos chercheurs.

Merci à SIREN, et à travers SIREN à l'ambassade du Royaume Uni, pour leur soutien humain et financier.

Merci aux invités qui s'exprimeront dans un instant : Mme Najla Riachi, ministre d'Etat pour le développement administratif, Mme Anne Grillo, ambassadrice de France, M. Hamish Cowell, ambassadeur du Royaume Uni, M. Georges Attieh, président de l'Inspection Centrale. Merci à Benjamin Delannoy, administrateur d'Etat, venu de Paris pour s'associer, comme observateur extérieur, à la restitution de notre réflexion.

Merci au Recteur Salim Daccache pour son soutien permanent à nos travaux.

Merci, enfin, à Carole Sharabati, pour sa disponibilité de tous les instants, sa réactivité, son obstination, sa formidable énergie. Pardonnez-moi de m'auto-plagier en répétant ce que j'ai déjà dit, à son sujet, lors de la remise des diplômes du programme Youth4Governance : « Rarement, dans ma vie, ai-je connu de personne qui associait à ce point la parole à l'action ».

Mesdames, Messieurs,

Quelques semaines après ma prise de fonctions au ministère de la Justice, un des chefs de département a dû quitter le pays pour des raisons familiales. J'ai voulu, en bonne logique, confier ses tâches à une fonctionnaire dont j'avais pu relever la parfaite maîtrise des dossiers de ce département. Stupéfaction : je confiais le poste, fut-ce par interim, à un remplaçant qui n'était pas de la même confession que celle du fonctionnaire remplacé... J'ai toutefois maintenu ma décision. La fonctionnaire nommée demande à me voir. Je pensais naïvement qu'elle voulait me remercier de la confiance placée en elle. Sidérée, je l'entends dire : « Je vous remercie pour votre décision mais je ne peux pas l'accepter. Ceux qui vous succèderont ne la maintiendront pas et je préfère éviter d'être rétrogradée à l'avenir ».

Cette anecdote toute simple, à l'échelle d'une petite administration, est révélatrice des carcans dans lesquelles nous nous sommes volontairement enfermés. Lorsque des pratiques et des critères comme ceux-ci, désormais culturellement ancrés dans l'inconscient collectif, en arrivent à supplanter le critère de la compétence, on ne saurait s'étonner de la longue série d'erreurs et de lourdeurs bureaucratiques qui, tout au long de sept années, n'ont pu empêcher la tragédie innommable du 4 août.

La réforme de l'administration publique n'est donc pas une question... administrative. Elle est éminemment politique. Derrière toutes les propositions techniques, se profile en effet le politique. Le travail qui vous est présenté aujourd'hui nous appelle précisément à réintroduire le politique - le vrai - dans la démarche réformiste. Et à construire le seul Etat viable et digne de ce nom, c'est-à-dire un Etat souverain, laïque, ancré dans la modernité. Je vous remercie.